

COMMUNE DU LORRAIN
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°2025/367 du 19 novembre 2025, le Maire de la commune du LORRAIN a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Madame Joëlle FRANCIL a été désigné en qualité de commissaire - enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Martinique.

L'enquête publique se déroulera en mairie du **15 décembre 2026 au 14 janvier 2026** aux jours et heures suivantes :

Lundi 15 décembre 2025 à 8h : Ouverture de l'Enquête Publique		
Permanence du Commissaire Enquêteur	Lundi 15 décembre de 8h à 12h	Bureau bâtiment RH – 1 ^{er} étage
Consultation libre	Jours/Heures	Lieu
	Du Lundi au Vendredi de 7h à 13h	Service Urbanisme Rue Joseph CLERC

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Permanence du Commissaire Enquêteur	Jours/Heures	Lieu
	Jeudi 18 décembre 2025 de 8h à 12h	Bureau bâtiment RH – 1 ^{er} étage
	Lundi 22 décembre 2025 de 8h à 12h	
	Mardi 6 janvier 2026 de 8h à 12h	

Mercredi 14 janvier 2026 à 12h : Clôture de l'Enquête Publique		
Permanence du Commissaire Enquêteur	Mercredi 14 janvier 2026 de 8h à 12h	Bureau bâtiment RH – 1 ^{er} étage

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie et sur le site internet de la ville :

<https://villedulorrain.com/>

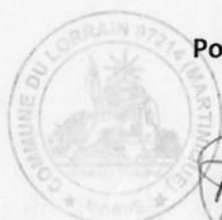
Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant directement au commissaire – enquêteur pendant le délai d'enquête, par voie postale en mairie du LORRAIN – 97214 le LORRAIN ou par voie électronique : urbanisme@villedulorrain.com, le commissaire - enquêteur visera ces observations et les versera au dit registre.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire – enquêteur pourront être consultés en mairie aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant 1 an et seront publiés sur le site internet de la ville :

<https://villedulorrain.com/>

Le projet du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

LORRAIN, le 19 novembre 2025



Pour Le Maire, par délégation
Le 1^{er} adjoint

René MICHEL - ETIENNE